

« Adapter la prise en charge à la situation socio-économique des migrants »

Directrice de recherche à l'Inserm et spécialiste de santé publique, France Lert pilote le groupe de recherche sur les migrants au sein de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS). Elle souligne qu'il est capital de poursuivre les recherches sur les migrants atteints du sida, pour trouver le mode le plus pertinent de prévention et améliorer leur prise en charge, souvent tardive. France Lert signale aussi l'importance de lutter contre les discriminations et de garder un cadre éthique exigeant.

La Santé de l'homme : ***Vous dirigez au sein de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS) un groupe de recherche consacré aux migrants. Quel est son rôle ?***

France Lert : Une précision d'emblée : par migrants nous entendons ici, dans le cadre de nos travaux, les personnes nées à l'étranger et non les générations suivantes. En effet, nous utilisons pour nos études les catégories de l'état civil (lieu de naissance et nationalité) et non des critères ethniques ou d'auto-identification qui jusqu'à présent ne s'utilisent pas en France. Ce qui nous amène à laisser de côté des questions sur les populations issues des migrations au-delà de la première génération.

Les migrants sont souvent dans des situations sociales et administratives extrêmement fragiles au moment où est posé le diagnostic d'une maladie grave. L'objectif du groupe « Migrant » de l'ANRS est d'identifier les recherches nécessaires à mener pour que tous les moyens disponibles en prévention, dépistage, traitement ou prise en charge bénéficient sans distinction à toutes les catégories de patients, dont celle des immigrés. Donc classiquement à partir d'un échange de connaissances et d'expériences, il s'agit de définir des priorités, d'essayer de lever les obstacles méthodologiques et de susciter les recherches nécessaires.

Le groupe de recherche est composé de différents acteurs : scientifiques, cliniciens, représentants de l'administration sanitaire, mais aussi membres



© ALEX MAJOLI / MAGNUM PHOTOS

d'associations impliquées dans le VIH ou les hépatites, le but étant d'améliorer la vie des patients. Les conclusions du groupe viennent nourrir les programmes déjà existants de l'ANRS dans le domaine du VIH/sida et des hépatites, en sciences sociales ou en recherche clinique ou de santé publique. Le groupe continuera à veiller à la mise en œuvre de ses priorités et fera le point régulièrement sur les évolutions scientifiques, sociales ou politiques concernant son champ. Nous sommes particulièrement vigilants sur l'impact que peuvent avoir les politiques de l'immigration, car cela modifie de façon importante les flux migratoires, les conditions de l'arrivée et

de l'installation en France, le recours aux soins et donc *in fine* la qualité de vie.

S. H. : ***La dernière réunion de ce comité s'est tenue courant décembre 2007, quel bilan peut-on tirer de cette année de réflexion ?***

Il y a un intérêt prioritaire à faire porter la recherche sur la population des immigrés, car les données dont nous disposons sont insuffisantes. Déjà, parce que nous n'avons pas d'informations solides sur les mouvements de population réels (qui sont les personnes qui arrivent et s'installent sur le territoire), ni sur les conditions dans lesquelles s'effectuent



© ALEX MAJOLI / MAGNUM PHOTOS

ces migrations. Nous disposons uniquement des données du recensement et de la gestion des titres de séjour, mais ce n'est pas suffisant. Nous savons par les démographes que les nouveaux immigrants constituent un flux hétérogène, que les conditions et les raisons de cette migration dépendent du pays d'origine. Certains viennent seuls puis il y a ensuite dans certains cas regroupement familial, il y a aussi des couples mixtes, des personnes qui viennent pour leurs études, des réfugiés, etc. Dans le champ du VIH et des hépatites, nous nous intéressons particulièrement aux populations originaires d'Afrique Subsaharienne car ces populations sont particulièrement exposées, mais pour les hépatites, les Asiatiques sont aussi très concernés.

Il faut étudier la dynamique de ces populations en France vis-à-vis des problèmes qui nous intéressent car les choses évoluent dans les comportements et dans les attitudes en fonction de ce qui se passe ici et dans les pays d'origine. Cet intérêt nécessite de prendre en compte les éventuelles dimensions culturelles mais aussi d'identifier et de comprendre les modes de socialisation pour mobiliser ces communautés dans la construction d'un nouveau regard sur les questions relatives à ces maladies et à leur prévention.

Nous nous sommes rendu compte que nos politiques sociales, de santé et d'immigration ont, sur les migrants, un retentissement pouvant accentuer dans

certains cas leur vulnérabilité. Les migrants sont souvent des patients démunis et isolés. Une vraie interrogation se pose aux professionnels de santé : met-on en œuvre vraiment les traitements adaptés à ces populations, les bonnes réponses, etc ?

S. H. : Avez-vous étudié de manière spécifique le degré de précarité qui touche ces populations migrantes ?

Nous n'avons pas étudié uniquement la précarité, nous nous sommes penchés sur d'autres éléments comme le brassage sexuel (relations entre des personnes qui viennent de population ayant des caractéristiques et des niveaux de risques très différents), autant chez les hétérosexuels que chez les homosexuels. L'identification des souches de virus laisse penser qu'un brassage sexuel existe, il faut donc s'intéresser à la façon dont il affecte l'épidémiologie et éventuellement la prévention. Cela nous amène, par exemple, à nous intéresser aux milieux festifs, à la façon dont s'organisent les rencontres sexuelles, aux codes dans différents lieux, etc.

Nous aimerions aussi travailler sur l'attitude des professionnels de santé face à ces populations, pour identifier d'éventuelles discriminations aussi bien que l'impact des barrières linguistiques, des préjugés ou encore une insuffisante prise en compte de données de santé publique afin d'améliorer le dépistage du VIH et des hépatites. Il nous semble

également important que les questions éthiques prennent en compte les conditions particulières, notamment pour la participation aux recherches (une information adaptée pour un consentement réellement éclairé) et l'implication dans les décisions thérapeutiques, ce qui est clé pour l'adhésion au suivi médical et au traitement.

Au niveau du VIH, on observe une stabilisation du nombre de nouveaux diagnostics chez les étrangers et des éléments d'amélioration, par exemple, sur le retard au diagnostic qui est désormais semblable – mais encore trop élevé – chez les malades étrangers et chez les Français. C'est un sujet clé car la prise en charge tardive a des conséquences en terme de pronostic.

Il est donc nécessaire d'améliorer la prévention, ce à quoi d'ailleurs s'attachent depuis plusieurs années les politiques de prévention ; mais il faut innover pour améliorer les connaissances, changer les attitudes, augmenter le niveau de prévention et donc expérimenter de nouvelles stratégies. En d'autres termes, adapter la prise en charge à la situation socio-économique des migrants. Si notre intérêt est focalisé sur les populations originaires d'Afrique subsaharienne pour des raisons épidémiologiques évidentes, on observe en France une arrivée croissante de populations d'Europe de l'Est, d'Asie, avec des problématiques spécifiques. Tout ceci ouvre la voie à de nouveaux terrains d'études, mais aussi à l'amélioration de la prévention.

S. H. : Quels types de recommandations formuleriez-vous, suite à ce bilan ?

Il y a beaucoup d'éléments à faire évoluer. Les populations immigrées sont particulièrement représentées dans le champ du VIH et des hépatites. Ces problèmes concernent particulièrement les immigrants récents, donc les plus vulnérables. Il est donc important que les programmes de recherche de l'ANRS, notamment pour tout ce qui a trait aux aspects de santé publique, prennent en compte systématiquement cette dimension, soit au sein des projets généraux, soit dans des projets spécifiques.

Propos recueillis par **Olivier Frégaville**, journaliste.